

Réunion : 06 octobre 2023 à Varennes-Vauzelles

---

Présidence : Mme Françoise VALLET

---

Membres présents : Mme OSBERY, MM. ALDAX, BERFORINI, BUCHETON, NOGUES

Membre invité : M. Michel PINGUET

## 1. OPERATION LFA

Françoise VALLET indique qu'une opération mini buts est organisée par la LFA en lien avec les Ligues et District.

Le coût moyen d'achat d'une paire de buts est estimé à **300 € TTC**.

La FFF s'engagera à hauteur de **50 % (= environ 150 €)** de l'acquisition, le reste du financement sera assuré par le District à hauteur de **15% (= environ 45 €)** et les clubs (**35% = environ 105 €**).

La LBFC ne participera pas au financement.

## 2. ARBITRES FUTSAL

Courrier du Président du District de l'Yonne : Christophe CAILLIET

Le Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football a validé l'engagement de l'équipe du club US COSNE dans son championnat Futsal.

Pour le bon déroulement de cette compétition, la CDA de l'Yonne souhaiterait que des arbitres officiels de la Nièvre soient désignés pour les matchs qui se dérouleront sur les installations de Cosne.

Après contact avec la CDA, il s'avère malheureusement que le DNF ne recense aucun arbitre spécifique Futsal....

Une réponse au président du District de l'Yonne sera faite dans ce sens.

Il sera aussi demandé au club de Cosne d'essayer de former un arbitre Futsal.

## 3. DEMANDE DE SUBVENTION

Cette saison, deux jeunes arbitres de notre district, Ethan BASTIEN et Camille COTTIN, qui réalisent leur cursus scolaire au sein de la filière arbitrage du lycée Joseph Fourier à Auxerre, ont la possibilité de participer à un évènement international du 2 au 9 juin 2024.

En effet, ils ont l'opportunité de pouvoir prendre part, en tant que formateur de jeunes arbitres, à une session de formation à Boston aux Etats-Unis.

Cet évènement constitue une occasion culturelle formidable pour eux de pouvoir s'adonner à leur passion lors d'un séjour exceptionnel.

Alexandre PERREAU-NIEL, Professeur EPS et Responsable de la Section Sportive Filière Arbitrage, nous sollicite donc pour une aide financière.

Sur place tout est pris en charge par l'organisation, mais il leur faut trouver les fonds pour le billet d'avion. Cette somme s'élève à 900 euros par personne.

Le District décide d'allouer la somme de 250 € pour chacun des 2 jeunes.

## 4. ORGANISATION DE L'AG du 14 octobre 2023

Pour dynamiser l'AG, la Présidente souhaite que des présidents de commission interviennent pour faire passer les messages qui leur semblent importants pour la commission et la vie des clubs.

Les interventions porteront sur :

- J BERFORINI (Statuts et Règlements) : FMI et réserves
- A BUCHETON : les rôles des différentes commissions du Pôle des Affaires Sportives
- C NOGUES (VES) : Ethique
- A ALDAX (Discipline) : aggravation des sanctions pour les comportements répréhensibles visant les arbitres
- H BEAUVOIS (Accompagnement des clubs) : rôle de la commission

## 5. IMPAYES CLUBS

La Trésorière établit un point sur la situation financière des clubs.

Quelques clubs rencontrent des difficultés pour régler leur dernier relevé de juillet. Des échéanciers ont été établis pour certains.

Des conventions ont été signées avec une dizaine de clubs leur permettant de régler leurs relevés de toute l'année en les étalant sur chaque mois.

## 6. CREATION D'ENTENTE

L'éventualité d'une entente entre les clubs de St Révérien et Corbigny est évoquée.

Le club de St Révérien a des problèmes d'effectif et Corbigny a un reliquat de joueurs.

Le forfait général de St Révérien entraînerait un groupe à onze équipes et donc un exempt chaque semaine et donc un intérêt moindre avec une équipe au repos chaque dimanche.

Cela aurait aussi pour conséquence à peu près certaine de perdre de nouveau un club dans notre District car nous savons tous qu'un club qui n'a qu'une seule équipe et qui fait forfait général en D3 ne repartira pas la saison prochaine.

Les membres du Bureau acceptent le principe de la création de cette entente tout en émettant des réserves notamment la non-accession en D2 et l'établissement d'un règlement.

Mais pour entériner officiellement cette entente (afin de sauver ce club qui est l'un des plus anciens du district), il faut l'aval du Comité de Direction par un CD électronique.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

**Licences au 06/10/23 :**

Françoise VALLET présente le nombre de licenciés au 6 octobre 2023 soit 5440 (4987 au 06/10/2022) soit une augmentation de plus de 10 %. Ce qui donne de l'optimisme pour la fin de saison si cette évolution perdure.

Libres et Féminines			Autres			Totaux	
LI	Senior	1774	TE	Régionale	30	Membre individuel	65
LI	U19 - U18	237	TE	Nationale	3	Technique	33
LI	U17 - U16	217	MI	Membre individuel	65	Futsal	37
LI	U15 - U14	346	FS	Senior	36	Arbitre	67
LI	U13 - U12	423	FS	U17 - U16	1	Educateur Fédéral	40
LI	Football d'animation	886	FL	Foot Loisir	164	Libre	4186
LI	Senior F	90	EF	Educateur Fédéral	40	Foot Loisir	164
LI	U18 F - U17 F - U16 F	43	EA	Animateur	11	Ayant Droit	6
LI	U15 F - U14 F	60	DI	Dirigeant	639	Dirigeant	831
LI	U13 F - U12 F	41	DI	Dirigeante	192	Animateur	11
LI	Football d'animation F	69	AR	Arbitre	67		
			AD	Ayant Droit	6	<b>Total</b>	<b>5440</b>

**Réseau des dirigeantes :** A ce jour, 44 dirigeantes ont répondu présentes pour la sortie à Dijon le 11 novembre.

**Accompagnement clubs secteur Nord : réunion à Pouilly le samedi 07/10 :** 6 clubs ont répondu présents Cosne, Donzy, la Charité, Narcy, Pouilly, St Père.

**Banc exemplaire :**

Alain BUCHETON présente le dossier. Il s'agirait de fournir aux clubs de jeunes une paire de bancs pour matérialiser une zone technique afin d'identifier les remplaçants, les éducateurs et les dirigeants et ainsi mettre naturellement une distance avec les parents dans le but de favoriser le bon climat des rencontres. Après échanges et étude du coût de cette opération, les membres du bureau valide ce projet. Ce projet sera présenté à d'éventuels sponsors.

**La Présidente du District : Françoise VALLET**



**Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX**

